

Ville de  
**Chaumont**

Ville du  
graphisme



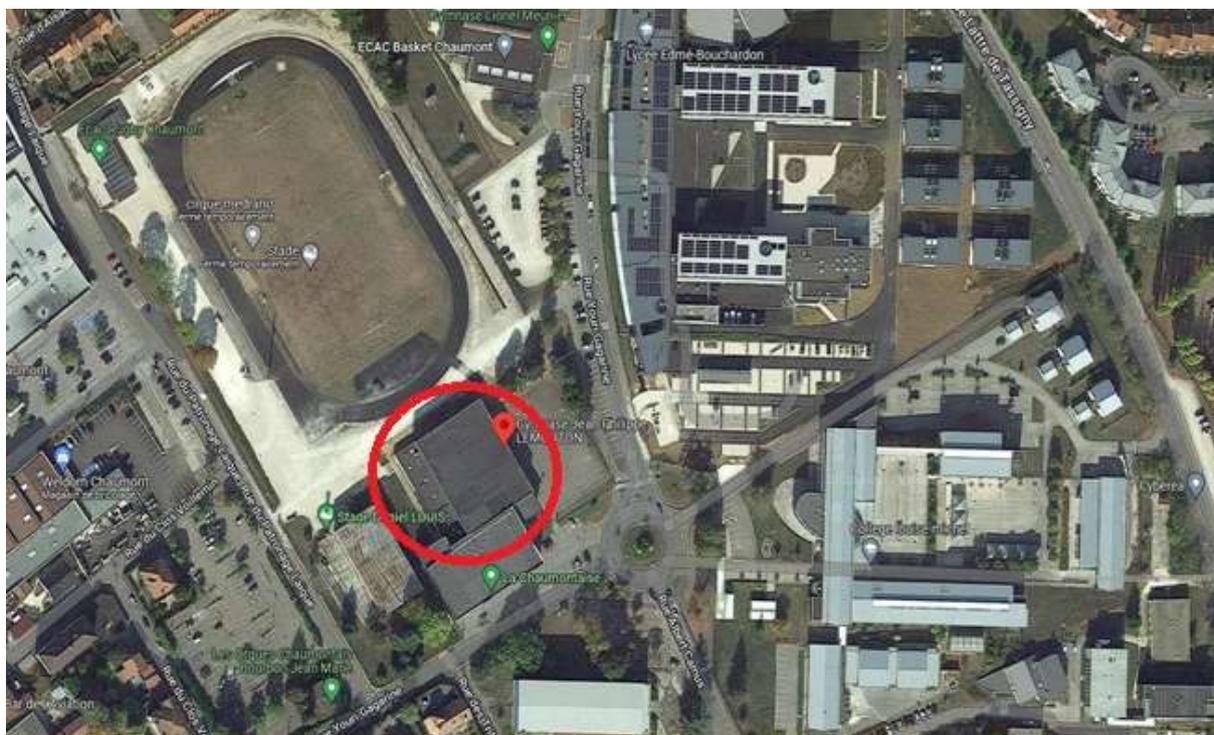
**CERCLE DES ARMES  
CHAUMONT**



# CIRCUIT REGIONAL N°3 EPEE M15, M17, M20

## 16 et 17 Mars 2024 à Chaumont

Lieu: Gymnase LEMOUTON 14/16 Rue Youri Gagarine, 52000 Chaumont  
Ouverture de la salle à 09H00 samedi et dimanche



# PROGRAMMATIONS

| Circuit Régional Epée M17 Hommes et Dames |       |         |        |
|---|-------|---------|--------|
| Samedi 16 Mars 2024                       | APPEL | SCRATCH | MATCHS |
| CR Epée M17 Hommes et Dames               | 13h00 | 13h30   | 14h00  |

| Circuit Régional Epée M15 Hommes et Dames |       |         |        |
|---|-------|---------|--------|
| Dimanche 17 Mars 2024                     | APPEL | SCRATCH | MATCHS |
| CR Epée M15 Hommes et Dames               | 12h00 | 12h30   | 12h45  |

| Circuit Régional Epée M20 Hommes et Dames |       |         |        |
|---|-------|---------|--------|
| Dimanche 17 Mars 2024                     | APPEL | SCRATCH | MATCHS |
| CR Epée M20 Hommes et Dames               | 10h00 | 10h30   | 10h45  |

## Formule individuelle Hommes et Dames:

- Tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, sans élimination.
- Tableau d'élimination directe sans repêchage.

## Inscriptions:

Les engagements pour le circuit régional se feront par les clubs sur extranet au plus tard le **Mercredi 6 Mars 2024 à 23h59**.

Cependant, l'extranet restera ouvert jusqu'au lundi 23h59 précédant la compétition afin de simplifier l'inscription des retardataires.

Au-delà de la clôture des engagements, il sera possible d'engager un(e) tireur(se) en s'acquittant d'un montant de 5 fois le droit d'engagement au plus tard le jeudi à 23h59 précédant la compétition. Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai.

La somme totale du ou des engagement(s) devra être réglée au club organisateur au plus tard le jeudi à 23h59 précédant la compétition. Aucune inscription ne sera prise en compte si le règlement n'est pas effectué.

En cas d'absence de tireurs - sauf cas de force majeure - il sera obligatoire de payer les frais d'engagement afin d'éviter de pénaliser les clubs organisateurs. Le CREGE récupérera auprès du club du tireur les frais d'engagement après un état fait par le club organisateur qui en fera la démarche.

En cas d'engagement hors délais, le règlement doit être transmis par virement au club organisateur. L'avis de virement (pas de capture d'écran, mais un PDF issu du virement effectif) doit être envoyé à [thomas.ducourant@gmail.com](mailto:thomas.ducourant@gmail.com) et copie à [atrcerege@gmail.com](mailto:atrcerege@gmail.com) pour confirmation de paiement.

L'engagement hors délais ne sera accepté qu'à réception de cette confirmation de paiement.

Si cette procédure n'est pas respectée et que des tireurs non engagés apparaissent malgré tout dans les résultats, ceux-ci seront supprimés des résultats et n'auront pas leurs points aux différents classements.

### **Les droits d'engagement à régler exclusivement en ligne :**

- 10€ pour les M15 hommes et dames
- 15€ pour les M17 et M20 hommes et dames

### **Billet d'entrée sur le site pour épéiste**

Ils sont à télécharger sur HELLOASSO lien ci-dessous et le flash code



**<https://www.helloasso.com/associations/cercle-des-armes-de-chaumont/evenements/inscription-circuit-regional-3-epée-m15-m17-m20-a-chaumont>**

### **Résultats :**

Ils seront en direct sur ESCRIME INFO.

**Arbitrage :** Quota d'arbitres régionaux à présenter selon le nombre de tireurs inscrits:

**Les clubs devront mettre à disposition de l'organisateur du début à la fin de la compétition :**

1 à 3 tireurs : pas d'obligation d'arbitre

4 à 8 tireurs : 1 arbitre

9 tireurs et plus : 2 arbitres

Ils seront indemnisés conformément à la réglementation de l'arbitrage établis par la FFE, en fonction du niveau de leur diplôme. Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

Rappel : Le niveau requis pour les arbitres est Formation Régionale minimum. Les arbitres départementaux sont autorisés à participer avec l'accord du président de la CRA Marc Lamba ( [marclamba@free.fr](mailto:marclamba@free.fr))

**Le praticable :** Le praticable n'est autorisé qu'aux maîtres d'armes, tireurs. Les spectateurs iront en tribune.

**Les pistes :** Les housses sont interdites sur les pistes seule les sur-housses sont tolérées.

**Équipements :** Conformément au règlement fédéral, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant survenir pendant la compétition.

**Directoire technique:** Composé des maîtres d'armes présents.

**Tenue:** conforme aux normes prévues par la FFE

**Restauration:** une buvette et restauration (chaud/froid) sera à la disposition des tireurs et accompagnateurs tout le week-end.

**Récompenses :** Médailles offertes par le CREGE.

**Equipementier :** Prieur-sports sera présent sur la compétition

**La couverture médicale** se fera par le médecin du club.

**Merci de contacter le club par mail pour plus de renseignements**

*Maître Kévin JACQUIN*  
06 10 99 97 06  
[kevin.jacquin@escrime-chaumont.fr](mailto:kevin.jacquin@escrime-chaumont.fr)